PostFinance

Une coopération avec
toni.

Information sur l'intermédiaire

conformément à l'art. 45 LSA, y compris protection des données

Entreprises intermédiaires
La médiation d'assurances intervient dans le cadre d'une coopération entre PostFinance SA, Mingerstrasse 20, 3030 Berne («PostFinance») et TONI Digital Insurance Solutions AG, Seefeldstrasse 5a, 8008 Zurich («TONI»). Dans ce contexte, TONI et PostFinance agissent comme intermédiaires liés à une entreprise d'assurance pour les assureurs mentionnés ci-dessous.

En particulier, TONI assure la gestion du portefeuille et le service clients, et elle est votre interlocutrice. PostFinance commercialise et distribue les assurances sous sa propre marque.

Assureurs
Selon le produit d'assurance et/ou la composante du produit ou branche d'assurance, comme indiqué dans la police d'assurance correspondante, les entreprises d'assurance suivantes sont vos assureurs et assument les risques assurés:

Pour les assurances des véhicules automobiles (casco et responsabilité civile) et pour l'assurance accidents passagers, l'entreprise d'assurance est iptiQ EMEA P&C S.A., Luxembourg, succursale de Zurich, Mythenquai 50/60, 8002 Zurich, Suisse («iptiQ»).

Les entreprises d'assurance sont Assista Protection juridique SA, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier («Assista») pour l'assurance de protection juridique des véhicules automobiles et l'assurance de protection juridique privée et TAS Assurances SA, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier pour le service de dépannage (assurance Dépannage).

Les entreprises d'assurance sont TAS Assurances SA, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier pour l'assurance voyage et Assista Protection juridique SA, Chemin de Blandonnet 4, 1214 Vernier pour l'assurance de protection juridique voyage.

Relations contractuelles
TONI entretient une relation contractuelle avec les différentes entreprises d'assurance qui règle la souscription et la distribution des assurances. PostFinance et TONI entretiennent une relation contractuelle qui règle la distribution et la commercialisation des assurances sous la marque de PostFinance. PostFinance et TONI reçoivent une commission pour chaque médiation d'une police d'assurance.

Erreurs, négligence, renseignements inexacts
Dans le cadre des dispositions légales, PostFinance, TONI et l'entreprise d'assurance concernée sont responsables des erreurs, des négligences et des renseignements inexacts en lien avec l'intermédiation de contrats d'assurance.

Données personnelles
En tant qu'entreprise intermédiaire, TONI collecte et traite vos données pertinentes aux fins de l'établissement d'une offre d'assurance et de l'exécution du rapport d'assurance. Après la conclusion d'une police d'assurance, TONI transmet vos données client à l'entreprise d'assurance concernée à des fins de traitement du rapport d'assurance (voir les documents d'assurance).

En outre, TONI transmet vos données personnelles à PostFinance, qui les traite à des fins de marketing et de gestion de la clientèle (y compris l'affichage d'informations sur les assurances dans e-finance) ainsi qu'à des fins d'étude de marché, d'amélioration des prestations et du fonctionnement et du développement de nouveaux produits. Pour plus d'informations sur la manière dont PostFinance traite vos données personnelles, veuillez consulter la déclaration générale de protection des données de PostFinance sur postfinance.ch/dpd.

Toute personne utilisant le formulaire de demande disponible sur le site web de PostFinance prend acte du fait que les données qu'elle a saisies seront recueillies par TONI et traitées en vue de l'utilisation de la prestation souhaitée par l'utilisatrice ou l'utilisateur, notamment dans le cadre d'une intermédiation dans le but de conclure un contrat d'assurance, ce à quoi elle consent.

Vous trouverez des informations complémentaires sur la façon dont TONI traite vos données personnelles dans la déclaration de protection des données PostFinance Assurances de TONI.

Renseignements et réclamations
Pour tout renseignement concernant la formation initiale et la formation continue de l'intermédiaire d'assurance selon l'ar. 45, al. 1, let. c. LSA ainsi que pour les cas de réclamation, veuillez vous adresser à:
TONI Digital Insurance Solutions AG
Seefeldstrasse 5a
8008 Zurich
Téléphone +41 43 543 81 75
Fax +41 43 543 81 82
E-mail postfinance@tonidigital.com

Votre interlocuteur:

TONI Digital Insurance Solutions AG
Seefeldstrasse 5A
8008 Zurich
www.tonidigital.ch
Téléphone 0848 117 799
Fax +41 43 543 81 82
postfinance@tonidigital.com

Assureurs:

Voitures et motocyclettes
iptiQ EMEA P&C S.A.

Assurance de protection juridique
Assista Protection juridique SA

Voyage et Assistance
TAS Assurances SA

Vous trouverez les coordonnées complètes des assureurs ici:
https://versicherungen.postfinance.ch/fr/legal#Four

461.35 fr 02.2025 PF V9.0